

**Procès-verbal de la rencontre du comité de parents 2024-2025
du Centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord
tenue le lundi 3 février 2025 à 19 h
et à laquelle assistaient :**

Taux de représentation 76 %
39 présences sur 51 écoles

ÉCOLES	MESDAMES, MESSIEURS
De La Durantaye	Mélissa Charron
Du Flambeau	Karyne Venne
Émilien-Frenette	Viviane Drapeau (R) Valentin De Brito (S)
Dubois	Maxime Lusignan
Notre-Dame	Marie-France Roy-Panneton
Prévost	Jason Labric
Saint-Stanislas	Absent
Saint-Jean-Baptiste	Philippe-Olivier Belcourt
Polyvalente Saint-Jérôme	Mireille Dumas
Cap-Jeunesse	Lauralie Sarrazin
Saint-Joseph	Aucun
Mariboisé	Absent
De l'Horizon-Soleil	Nahomie Guerrier
Sainte-Paule	Vicky Jobin
Bellefeuille	Aucun
Sainte-Thérèse	Amélie Giguère
Aux Quatre-Vents	Absent
Jean-Moreau	Joëlle Beauchamp-Robichaud
Sacré-Cœur	Virginie Larouche
Val-des-Monts	Geneviève Therriault
Des Hauteurs	Paméla Dupuis-Latour
Des Hautbois	Sandra Lebouché
Sainte-Anne	Érik Lauzon
Mer-et-Monde	Absent
À l'Unisson	Catherine Legault
De la Fourmilière	Absent
Des Falaises	Guy Beaulieu
De l'Envolée	Absent
Sans-Frontières	Aucun
Des Studios	Absent
De la Source	Kevin Pelletier
Du Joli-Bois	Lee-Ann Forget
Du Champ-Fleuri	Absent
De la Croisée-des-Champs	Véronique Renaud (S)
À l'Orée-des-Bois	Nadine Malo-Desrusseaux
De la Volière	Jade Beauchamp
Des Hauts-Sommets	Sonia Tremblay
De Mirabel	Isabelle Viau (R) Salima Aliouat (S)

Du Grand-Héron	Audrey Gagnon (R) Viviane Drapeau (S)
Aux Couleurs-du-Savoir	Cassandra Labelle
Du Triolet	Julien Ouellette
Du Grand-Rocher	Alexandrine Richer (S)
Du Parchemin	Absent
École primaire secteur 3	Geneviève Lepage
École primaire secteur 2	Catherine Vézina
Saint-André	Mélanie Pagé-Paquette
L'Oasis	Mélanie Berthiaume
Saint-Philippe	Catherine Beaulieu
Saint-Hermas	Absent
Saint-Alexandre	Absent
Saint-Julien	Sandra Landry
Bouchard	Vanessa Gareau
Dansereau/Saint-Martin	Rachel Bounadère
Polyvalente Lavigne	Absent
Comité EHDAA	Absent

ASSISTAIENT ÉGALEMENT À LA RENCONTRE :

- Monsieur René Brisson, directeur général, Direction générale
 - Madame Marie-Pierre Landry, directrice adjointe, Service des ressources éducatives au préscolaire et primaire
 - Madame Isabelle Turgeon, coordonnatrice, Service des communications et du secrétariat général
-

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Madame Isabelle Viau, présidente, ouvre l'assemblée à 19 h 02 et souhaite la bienvenue aux membres.

2. VÉRIFICATION DES PRÉSENCES

Madame Ginette Légaré, secrétaire de gestion, effectue la vérification des présences.

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur Philippe-Olivier Belcourt propose l'adoption de l'ordre du jour. Adopté à l'unanimité. **(CP 2024-25-24)**

4. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE RENCONTRE (2025-01-13)

Aucune modification n'est soulignée au procès-verbal. Madame Mélissa Charron propose l'adoption du procès-verbal. Adopté à l'unanimité. **(CP 2024-25-25)**

5. Parole à l'assemblée

Aucune parole à l'assemblée n'a été demandée.

6. Suivi et information

6.1 Calendrier des rencontres pour l'année 2025-2026

Le calendrier des rencontres pour l'an prochain est finalisé. Il sera déposé afin de le soumettre au calendrier administratif pour l'année 2025-2026.

6.2 Nomination d'un lauréat argent

Madame Viau invite les membres à soumettre par courriel un nom de représentant au sein du comité de parents qui s'étant démarqué pour l'année 2024-2025. Le nom du lauréat argent sera dévoilé lors de l'activité nationale du 31 mai à Québec organisé par la FCPQ.

6.3 Colloque du 31 mai à Québec

L'activité nationale de l'engagement parental organisé par la FCPQ se tiendra samedi le 31 mai prochain à Québec. Cet événement annuel a pour but de rassembler et souligner l'implication des membres et des parents et se déroulera sous le thème : « Le bien-être ... la clé de la réussite ». Différentes conférences sont prévues au programme. L'inscription est offerte en présentiel ou en virtuel.

Les membres intéressés sont invités à faire parvenir d'ici le 24 février, leur nom par courriel à comitedeparents@cssrdn.gouv.qc.ca afin de procéder à leur inscription selon leur préférence.

7. Points du CSSRDN

7.1 Consultation du cadre organisationnel du service de garde en milieu scolaire 2025-2026

Madame Marie-Pierre Landry, directrice adjointe au service des ressources éducatives préscolaire et primaire présente les modifications apportées au « Cadre organisationnel du service de garde en milieu scolaire 2025-2026 ».

Des changements mineurs sont apportés, entre autres :

- Ajout d'activité : jeux libres extérieurs;
- Règles de sécurité : des exercices d'évacuation et de confinement ont été ajoutés en lien avec le service de police;
- Procédure pour le non-paiement d'un parent;
- Procédure pour les mesures disciplinaires exceptionnelles;

- Accessibilité : Obligation pour les services de garde d'entreprendre les démarches nécessaires pour la recherche de ressources en lien avec les capacités et les besoins des élèves inscrits.

La politique du service de garde s'inscrit à titre de référence sur les règles d'organisation du service de garde et doit être révisée annuellement par le centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord dans le but d'offrir un climat favorable et sécuritaire aux élèves.

7.2 Processus de traitement des plaintes et protecteur de l'élève

Madame Isabelle Turgeon, responsable du traitement des plaintes depuis quatre ans confirme la nomination de Monsieur Éric Bouchard, désigné protecteur régional de l'élève pour la région des Laurentides.

Elle présente le processus de traitement des plaintes prévu à la nouvelle Loi sur le protecteur national de l'élève.

Le processus de traitement de plainte prévoit trois étapes :

1. Le dépôt de la plainte d'un parent, d'un élève ou autre se fait par écrit ou verbalement auprès de la direction de l'établissement. Cette dernière doit rendre une réponse au plaignant dans un délai maximal de 10 jours ouvrable.
2. Advenant une réponse non satisfaisante pour le plaignant, une démarche de conciliation et de recommandation sera amorcée par le responsable du traitement des plaintes au secrétariat général avec le plaignant. Un délai de 15 jours ouvrable est prévu pour régler la situation.
3. Advenant une impossibilité de régler le litige, la plainte incluant les documents appropriés sera transmise au protecteur régional du traitement des plaintes. Celui-ci effectuera un examen de la situation et soumettra un rapport de recommandations auprès de la direction générale. Un délai de 25 à 35 jours ouvrable est prévu pour traiter la plainte et faire les propositions nécessaires pour régler ce conflit.

La décision finale sera prise par le directeur général du CSSRDN et non par le protecteur régional de l'élève.

Madame Turgeon souligne l'importance de régler le litige dans les premières instances avec la direction de l'école ou de l'établissement concerné afin de préserver un bon lien de communication.

8. Autres comités

8.1 FCPQ

La rencontre du Conseil général a eu lieu le 25 janvier dernier. Les principaux sujets traités sont :

- Le Plan d'action 2025-2026 et le rapport de la direction générale : Les délégués sont invités à réfléchir aux éléments à intégrer au plan d'action 2025-2026 de la FCPQ dans la vision du plan stratégique. À cet effet, ils sont invités à répondre à un formulaire de consultation d'ici le 20 février prochain.
- L'intelligence artificielle générative en éducation : Monsieur Simon Duguay, enseignant au secondaire présente les bénéfices et les enjeux de l'usage de l'intelligence artificielle en éducation. De plus, il partage des conseils pratiques pour permettre aux parents de mieux accompagner leurs enfants dans ce nouvel environnement d'apprentissage.
- Civisme et laïcité : une réflexion a été entamée sur la laïcité dans le milieu scolaire. Un sondage sur le civisme à l'école destiné à tous les parents d'élèves est en cours. Ceux-ci sont invités à y répondre et à le partager dans leur milieu;
- L'activité nationale annuelle sous le thème : « Le bien-être... la clé de la réussite » se tiendra le 31 mai à Québec. La programmation des activités a été dévoilée lors du Conseil général. Les inscriptions devront être complétées d'ici le 1^{er} avril afin de profiter des tarifs préférentiels offerts.
- Enquête sur le bien-être des familles : Cette enquête est lancée en collaboration avec la Dre Mélissa Génereux, de l'Université de Sherbrooke. Les parents sont invités à répondre à ce sondage.
- États financiers 2023-2024 : Il est possible de consulter l'accès aux états financiers et au rapport des vérificateurs 2023-2024, approuvés par le Conseil d'administration et disponible sur le lien internet de la FCPQ.

8.2 Comité culturel

Aucune rencontre n'a eu lieu.

8.3 Conseil d'administration

La rencontre s'est déroulée le 21 janvier prochain.

Voici les propositions adoptées :

- ⇒ Adoption du Plan de répartition des immeubles et des élèves (2025-2029);

- ➲ Adoption de la modification de la Politique pour promouvoir la civilité et pour prévenir et prendre en charge des situations de harcèlement psychologique ou à caractère sexuel;
- ➲ Adoption de la modification de la Politique sur la suspension des cours ou la fermeture d'établissements dues aux conditions météorologiques ou à des circonstances inhabituelles;

Les autres sujets discutés sont les suivants :

- ➲ Consultation sur le cadre organisationnel des services de garde en milieu scolaire 2025-2026;
- ➲ Gestion contractuelle : dépôt de la liste des contrats des services de plus de 25 000 \$ conclus entre le 1^{er} octobre et le 30 novembre 2024;

8.4 Transport

Aucune rencontre n'a eu lieu. Suite à une intervention d'un parent, Madame Viau informe les membres qu'un problème de réseau et de connexion peut parfois affecter les secteurs de Lachute et de Ste-Sophie, empêchant l'accès au suivi du parcours des élèves en autobus. Également, madame Viau souligne l'importance de faire des suivis lorsqu'il y a des problèmes de discipline dans les autobus et de procéder à des signalements.

8.5 EHDA

Madame Otis n'a aucune nouvelle information pour le moment.

9. Évaluation de la rencontre

Madame Viau invite les membres à prendre quelques minutes pour remplir le sondage afin d'évaluer la rencontre.

10. Date de la prochaine rencontre

La prochaine rencontre se tiendra le lundi 10 mars 2025 à 19 h.

11. Levée de l'assemblée

Madame Viviane Drapeau propose la levée de l'assemblée à 20h 40. Adopté à l'unanimité.
(CP 2024-25-26)



Isabelle Viau
Présidente



Ginette Légaré
Secrétaire de la rencontre